

ב'יה

'Hanouccah

Du dimanche 14 déc. (au soir) au lundi 22 déc.

2025 • 5786



Votre guide
pour vivre la fête

Habad Lubavitch



Qu'est-ce que 'Hanouccah ?

(Talmud, traité Chabbat p.21b)



Qu'est-ce que 'Hanouccah ? Les Sages ont enseigné : le 25 Kislev commencent les huit jours de 'Hanouccah, pendant lesquels la lamentation pour le mort et le jeûne sont interdits. Car, quand les Grecs entrèrent dans le Temple, ils souillèrent toutes les huiles qui s'y trouvaient. Et quand les Hasmonéens l'emportèrent sur eux et les vainquirent, ils cherchèrent et ne trouvèrent qu'une fiole d'huile qui restait avec le sceau du grand-prêtre. Elle contenait assez d'huile pour l'allumage d'un jour. Cependant un miracle arriva et ils allumèrent avec cela [le chandelier à sept branches du Temple] pendant huit jours. L'année suivante, ils fixèrent ces jours comme des jours de fête avec la récitation du Hallel et des louanges.



Rabbi Yossef Its'hak Schneersohn, le sixième Rabbi de Loubavitch, dit un jour aux 'hassidim : « Il faut écouter ce que les lumières de 'Hanouccah nous disent. » Voici l'une de ces leçons de vie.

Des lumières croissantes



Le premier soir de 'Hanouccah nous allumons une flamme, le second soir, deux flammes et ainsi de suite jusqu'au huitième jour, lorsque toutes les huit flammes brillent au sommet de la Menorah.

Cela nous donne une leçon importante, non seulement applicable à notre manière de vivre pendant la fête de 'Hanouccah mais bien à toute l'année. Nous ne devons jamais mesurer nos efforts d'aujourd'hui en nous fondant sur les critères d'hier ; nous ne devons jamais limiter nos aspirations de demain à nos accomplissements d'aujourd'hui. Le premier jour, allumer une unique flamme

réalise pleinement et de la manière la plus parfaite le commandement d'allumer les lumières de 'Hanouccah. Mais le second jour, deux lumières sont le nouvel idéal, et le jour suivant, cela doit encore être surpassé.



Cela doit être notre attitude chaque jour de l'année. Nous devons constamment nous efforcer de réaliser mieux et davantage, jamais nous contenter de ce qui, hier encore,

correspondait pour nous à la perfection. C'est par ce progrès quotidien que nous parviendrons au plus haut, pour nous-mêmes et pour le monde entier, avec la venue de Machia'h.

D'après les enseignements du Rabbi de Loubavitch



L'histoire de 'Hanouccah...

-323

Début de l'influence de la culture hellénistique sur la Terre d'Israël.

Après la mort d'Alexandre le grand, son empire est partagé entre ses généraux, et la Terre d'Israël tombe sous la domination des Lagides, rois d'Egypte de culture grecque. Ces derniers donnent la citoyenneté grecque à tous les juifs de leur royaume. Nombreux sont les Juifs « hellénistes » qui abandonnent alors le judaïsme traditionnel pour plaire aux maîtres grecs du pays.



-175

Disparition de la liberté de culte. L'empereur séleucide Antiochos Epiphane, appelé « Antiochos le fou », promulgue des décrets obligeant les habitants de son empire à adopter le mode de vie grecque, ainsi les Juifs conservateurs sont traités à part. La circoncision, le Chabbat, les fêtes juives ainsi que l'étude de la Torah sont interdits sous peine de mort. Les Juifs sont donc contraints d'apporter des offrandes aux divinités païennes. Une idole est même placée dans le Temple à Jérusalem.

-167

La révolte hasmonéenne.

Les Juifs fidèles à la Torah se révoltent contre l'hellénisation et la profanation du Temple. La lutte est menée par Matityahou l'Hasmonéen et ses cinq fils : Yehouda, Chimon, Eléazar, Yo'hanan, et Yonathan.



De -221 à -246

Pendant le règne de Ptolémée III, les Juifs hellénistes gagnent du pouvoir et de l'influence. Ils ont recours à la corruption pour usurper la fonction de Grand-Prêtre et d'autres postes d'autorité.



-200

Les Séleucides, rois grecs de la Syrie, sont victorieux dans leurs guerres contre les Lagides, la Terre d'Israël est alors annexée à l'empire séleucide.

-165

Matityahou meurt. La révolte continue sous le commandement de son fils, Yehouda le Maccabi. Maccabi signifie « marteau » en hébreu, et le mot est aussi un acronyme de la phrase *Mi Kamo'ha Ba'elim Hachem* – « Qui est comme Toi parmi les puissants, ô D.ieu », la bannière sous laquelle Yehouda conduit ses troupes à la bataille.

מִכּוּבֵי
מִן כִּמּוֹד בְּאֵלִים ה' - ד'

et des hasmonéens

-164

Le miracle de Hanouccah.

Bien que largement inférieure en nombre, la petite armée des Maccabim chasse les Grecs de Jérusalem, et purifie le Temple. Miraculeusement, une petite fiole d'huile pure, juste suffisante pour alimenter les sept flammes de la Menorah du Temple pendant une journée, brûle huit jours, le temps d'en préparer une nouvelle.

Dans un effort pour restaurer leur domination sur la Judée, les Séleucides attaquent avec une armée de 100 000 fantassins, 20 000 cavaliers et 32 éléphants de guerre.

Le frère de Yehouda, Eléazar, meurt en héros dans cette bataille en se glissant sous l'éléphant de tête pour lui plonger son épée dans le ventre. Dans le chaos qui s'ensuit, l'armée grecque se disperse sous les assauts des combattants juifs.



-37

Fin de la dynastie de Hasmonéens.

Les rois hasmonéens règnèrent au total 102 ans, jusqu'à ce que l'usurpateur édomite Hérode assassine tous les mâles de la famille royale et soit installé sur le trône de Judée par les Romains.

-141

Après la mort de Yonathan, le dernier des frères survivants, Chimon est nommé Nassi et Cohen Gadol pour lui et ces descendants. Cette année marque l'indépendance de la Judée.



De -76 à -67

Règne de Chlomsion.

Les neuf ans de règne de la reine Choulamit Alexandra, connue aussi sous le nom des « Chlomsion » sont l'âge d'or de la Judée dans l'ère hasmonéenne. Elle restaure l'autorité des Sages et le pays connaît la paix et la prospérité en son temps.

-61

Guerre civile.

Les frères Hasmonéens Aristoboulos et Hyrkanos se disputent la couronne, chacun tentant d'obtenir contre l'autre l'aide des Romains. Cet événement marque le début de l'invasion romaine ce qui engendra la destruction du Temple.

Pour bien allumer la Menorah



Quoi allumer ?

Utiliser un chandelier de 'Hanouccah, une Menorah qui peut fonctionner avec de l'huile ou des bougies. Si vous utilisez de l'huile, il est préférable de choisir de l'huile d'olive. Si vous n'avez pas de Menorah, vous pouvez aligner le nombre correct de bougies ou de chauffe-plats en ligne droite.



Des Menorah électriques sont souvent utilisées en tant que décoration de la fête ou pour attirer l'attention sur la période mais elles ne correspondent pas au commandement d'allumer les lumières de 'Hanouccah.

Comment allumer ?

Allumez une lumière, celle qui se trouve le plus à droite, le premier soir de 'Hanouccah, deux le second soir (les deux les plus à droite) et ainsi de suite jusqu'au huitième soir où toutes les huit lumières sont allumées.

Utilisez une lumière supplémentaire, le chamach (« bougie-serviteur ») pour allumer les flammes. Puis placez-la à l'endroit prévu sur la Menorah, au-dessus ou à côté des autres lumières.

Dites les bénédictions, puis allumez. Commencez par la lumière nouvelle installée ce soir, c'est-à-dire la plus à gauche, puis allumez en allant vers la droite. Après avoir allumé, on a coutume de réciter ou de chanter le Hanérot Halalou (voir p.7).

Quand allumer ?

Cette année, 'Hanouccah commence le soir du dimanche 14 décembre.

On a coutume d'allumer à la nuit tombée et l'huile doit être suffisante (ou les bougies assez grandes) pour brûler pendant 30 minutes après cette heure.

Si on n'a pas la possibilité d'allumer ces lumières au début de la soirée, on peut toujours le faire plus tard dans la nuit.

Le sixième soir de 'Hanouccah, vendredi 19 décembre, on allume les lumières avant le coucher du soleil, c'est-à-dire avant que commence le Chabbat. Cet allumage prend place avant celui des bougies de Chabbat. Le septième soir de 'Hanouccah, samedi 20 décembre, on n'allume les lumières qu'après la fin du Chabbat à la nuit tombée.

Où allumer ?

On place les lumières de 'Hanouccah du côté gauche d'une porte de la maison (le côté opposé à la Mezouza). Certains les disposent à une fenêtre donnant sur l'extérieur, vers un endroit public.

Allumage de la Ménorah



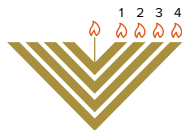
Dimanche 14 Dec.
À la tombée de la nuit
Bénédiction 1, 2 et 3
Et on allume la 1ère bougie



Lundi 15 Dec.
À la tombée de la nuit
Bénédiction 1 et 2
Et on allume dans l'ordre
indiqué ci-dessus



Mardi 16 Dec.
À la tombée de la nuit
Bénédiction 1 et 2
Et on allume dans l'ordre
indiqué ci-dessus



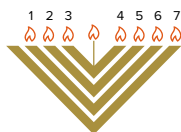
Mercredi 17 Dec.
À la tombée de la nuit
Bénédiction 1 et 2
Et on allume dans l'ordre
indiqué ci-dessus



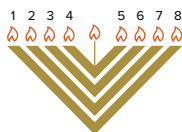
Jeudi 18 Dec.
À la tombée de la nuit
Bénédiction 1 et 2
Et on allume dans l'ordre
indiqué ci-dessus



Vendredi 19 Dec.
Avant l'allumage des bougies
de Chabbat avant 16h47*
Bénédiction 1 et 2
Et on allume dans l'ordre
indiqué ci-dessus



Samedi 20 Dec.
À la sortie de Chabbat
après 17h53*
Bénédiction 1 et 2
Et on allume dans l'ordre
indiqué ci-dessus



Dimanche 21 Dec.
À la tombée de la nuit
Bénédiction 1 et 2
Et on allume dans l'ordre
indiqué ci-dessus

* Horaires Valable uniquement pour Marseille

Les Bénédiction

1

ברוך אתה ה' א-להינו מלך העולם, אשר קדשנו במצותיו וצונו להדליק נר הנקה
**BAROU'H ATA ADO-NAÏ ÉLO-HÉNOU MÉLÈ'H HAOLAME ACHÈR
KIDÉCHANOU BÉMITSVOTAV VÉTSIVANOU LÉHADLIK NÈR 'HANOUCCA'H.**

Béni sois-Tu, Eternel notre D.ieu, Roi de l'Univers Qui nous a sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné d'allumer la lumière de 'Hanouccah.

2

ברוך אתה ה' א-להינו מלך העולם שעשה נסים לאבותינו בימים ההם בזמן הזה
**BAROU'H ATA ADO-NAÏ ÉLO-HÉNOU MÉLÈ'H HAOLAME CHÉASSA NISSIME
LAAVOTÉNOU BAYAMIME HAHÈME BIZMANE HAZÉ.**

Béni sois-Tu, Eternel notre D.ieu, Roi de l'Univers Qui a fait des miracles pour nos pères en ces jours-là, en ce temps-ci.

3

ברוך אתה ה' א-להינו מלך העולם שהחיינו וקיימנו והגיענו לזמן הזה
**BAROU'H ATA ADO-NAÏ ÉLO-HÉNOU MÉLÈ'H HAOLAME CHÉHÉ'HÉ-YANOU
VEKIYÉMANOU VEHIGUIANOU LIZMANE HAZÉ.**

Béni sois-Tu, Eternel notre D.ieu, Roi de l'Univers Qui nous a maintenus en vie, nous as préservés et nous as permis d'atteindre ce moment-ci.

Après chaque allumage on récite :

הנרות הללו אנו מדליקין. על התשועות, ועל הנסים, ועל הנפלאות, שעשית לאבותינו בימים ההם בזמן הזה, על ידי כהניך הקדושים. וכל שמונת ימי הנקה. הנרות הללו קדש הם, ואין לנו רשות להשתמש בהן. אלא לראותן בלבד, כדי להודות ולחלל לשמך הגדול, על נסיהך ועל נפלאותיהך, ועל ישועותיהך.

Nous allumons ces lumières (pour commémorer) les actes salvateurs, les miracles et les merveilles que Tu a accomplis pour nos ancêtres, en ces jours-là, en ce temps-ci, par l'intermédiaire de Tes saints Cohanim. Pendant les huit jours de 'Hanouccah, ces lumières sont saintes et nous n'avons pas le droit d'en faire un quelconque usage, mais uniquement de les regarder pour remercier et rendre grâce à Ton grand Nom pour Tes miracles, pour Tes merveilles et pour Tes délivrances.

Les coutumes de Hanouccah

En plus de l'allumage de la Menorah chez soi, les communautés juives ont adopté une grande variété de coutumes en l'honneur de la fête. Chacune possède son sens et son symbole. En voici quelques-unes.



LES DEMEI 'HANOUCCAH

Une coutume remarquable de 'Hanouccah est que les parents, ainsi que d'autres membres de la famille, font aux enfants des cadeaux qui consistent à leur donner de l'argent. Une explication de cette coutume renvoie au nom 'Hanouccah lui-même qui, en hébreu, vient du mot 'hinou'h, « éducation ». Après avoir été dans l'impossibilité d'enseigner la Torah à leurs enfants pendant la période d'oppression, les Juifs qui avaient vécu tout cela, durent recommencer l'ensemble du processus éducatif. Leur donner de l'argent était un moyen de les encourager dans cette étude de la Torah restaurée. Cela est aussi porteur d'un grand message dans ce domaine : en soi, l'argent ne satisfait aucun des besoins de l'homme mais, avec un peu d'effort, il peut être utilisé pour acheter les choses nécessaires. De même, D.ieu a donné à chacun des vastes ressources pour apprendre et grandir, mais elles ne deviennent utiles que si nous y puisons et les « encaissons ».

DES ALIMENTS LACTÉS

Judith, une femme juive de grand courage parvint seule à neutraliser une armée qui menaçait son peuple. Après avoir obtenu l'accès au commandant ennemi sous prétexte de montrer son amitié, elle lui servit du fromage, alors spécialité de la Judée, ce qui lui donna soif et le poussa à boire le vin qu'elle avait également apporté. Il finit par s'endormir de trop de boisson et Judith en profita pour le tuer. Différentes sources placent cette histoire dans le contexte de 'Hanouccah.

Pour commémorer cette victoire et le courage de Judith, on consomme des aliments à base de lait pendant la fête.



LA TOUPIE

Un certain nombre de sources du 17ème siècle indique que les Juifs d'Europe jouaient avec des dés à 'Hanouccah. Puis la toupie devint la norme avec les lettres noun, guimel, hé et chin sur les quatre faces. Rav Its'hak de Radvil (1751-1835) écrit que, de son temps, il était généralement reconnu que ces lettres étaient l'acronyme de נס גדול היה שם « un grand miracle eut lieu là-bas », les miracles de 'Hanouccah qui se produisirent sur la Terre d'Israël. Un livre célèbre sur les coutumes juives, publié en 1930, avance que, quand les Grecs interdirent aux Juifs d'enseigner la Torah, leurs enfants continuèrent malgré tout à l'étudier en secret, à grand risque, prétendant qu'ils ne faisaient que jouer aux dés ou à la toupie.

DE LA NOURRITURE FAITE AVEC DE L'HUILE

La coutume de consommer des aliments faits à l'huile pour commémorer le miracle de l'huile de la Menorah remonte à de nombreux siècles. Au 18ème siècle, un rabbin au Maroc témoigne avoir vu un manuscrit écrit par Rabbi Maïmon, né vers 1110, père de Maïmonide, qui relève l'importance de consommer des « soufganim », des gâteaux frits, à 'Hanouccah. C'est de là que provient la coutume de manger des beignets pendant cette fête.



LES ALLUMAGES PUBLICS

L'obligation d'allumer la Menorah n'est satisfaite qu'en l'allumant dans sa maison. Toutefois, on a également coutume d'allumer la Menorah à la synagogue chaque soir de 'Hanouccah. Cette pratique commença quand des régimes oppressifs rendirent difficile pour les Juifs de faire que les bougies fassent rayonner leur lumière à l'extérieur de chez eux. Ne pouvant pas diffuser le miracle à partir de leur maison, ils commencèrent à allumer la Menorah à la synagogue, en plus de celles de leur maison. Ainsi toute la communauté pouvait assister et participer à la commémoration. Aujourd'hui, il est habituel que des allumages publics aient lieu dans des endroits publics.

Habad Marseille Centre présente

ALLUMAGE PUBLIC

Sur Hanoukia Géante



JEUDI
18
DÉCEMBRE
18H30

SUR LA PLACE CASTELLANE

16 PL Castellane, 13006 Marseille



Robot led - Spectacle de feu - Animation musicale -
Beignets - Barbe à papa - Pop corn - Gaufres - Crêpes



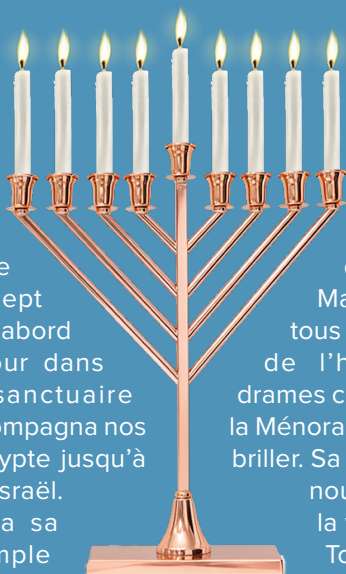
ENTRÉE LIBRE - ÉVÉNEMENT SÉCURISÉ

INFOS YOSSEF ELGRISHI : 06.52.23.77.41 BHM6.fr

La Ménorah

plus qu'un chandelier

La Ménorah, « lampe » en hébreu, est l'un des symboles les plus anciens du judaïsme. Pendant des milliers d'années, c'est cet emblème-là qui a été partout présent dans l'art juif sous toutes ses formes, jusqu'à devenir la représentation même de la foi juive. Cette lampe avait donc sept branches. Elle fut d'abord allumée chaque jour dans le Mishkan, le sanctuaire démontable qui accompagna nos ancêtres sortis d'Égypte jusqu'à leur installation en Israël. Ensuite, elle trouva sa place dans le Temple de Jérusalem d'où sa lumière se répandait sur le monde entier. Cependant, le chandelier que nous allumons pour 'Hanouccah n'a pas sept branches mais bien huit. La réponse, au premier niveau, est simple : lors de la libération du Temple par les Macchabées, la Ménorah du Temple brûla miraculeusement huit jours. Toutefois, il existe aussi une raison plus profonde.



La Kabbale enseigne que le chiffre sept représente le cycle naturel tel qu'il apparaît dans les sept jours de la semaine. Le huit est ce qui le dépasse, qui va au-delà de la nature et entre ainsi dans le surnaturel et le miraculeux. Le miracle de 'Hanouccah est certes bien ancien.

Mais, depuis lors, dans tous les bouleversements de l'histoire, dans les drames comme dans les joies, la Ménorah n'a jamais cessé de briller. Sa lumière a été là pour nous donner la force et la vie.

Toujours dans ce sens, elle constitue une expression majeure d'optimisme: Dieu nous accompagne et nous donnera la réussite et le bonheur. C'est ainsi que la Ménorah de 'Hanouccah proclame haut et fort notre confiance en Lui. En l'allumant, nous Lui sommes également reconnaissants de tous les miracles qu'Il nous accorde au quotidien.



Le jeu des héros



Défiant l'interdiction du roi, les courageux enfants juifs continuèrent d'étudier la Torah dans des endroits secrets. Quand une patrouille grecque passait par là, ils cachaient leurs livres et faisaient semblant de jouer à la toupie. C'est en souvenir de leur héroïsme que ce jeu est toujours lié à Hanouccah.

Comment jouer à la toupie de 'Hanouccah?

Cette toupie spéciale a quatre faces.

Chacune porte une de ces lettres en hébreu : Noun, Guimel, Hé, Chin.

Ce sont les initiales des mots

« Nes Gadol Haya Cham – un grand miracle est arrivé là-bas. »

• LES RÈGLES •

Pour jouer, il faut une toupie et de quoi parier, en général des bonbons.

Tous les joueurs en ont le même nombre

et ils en donnent tous un peu pour constituer le « pot ».

La partie peut commencer.

Chaque joueur à son tour lance la toupie.

Si la toupie tombe sur :



**on remet
un bonbon au pot.**



**on prend
la moitié du pot**



**on prend
tout le pot**



**on ne reçoit
rien**

Beth Habad Marseille centre
Présente



grand Défilé de 'Hanoukiot

Dimanche 21 décembre 2025

Rendez-vous à 16h ↓

Parking P.5
du stade vélodrome

Départ à 17h

Réservez votre Hanoukia

WWW.BHM6.FR

Yossef Elgrishi : 06 52 23 77 41

Le Beth Habad Marseille Centre
présente





Le grand CIRQUE de Hanouka MEDRANO

Représentation exceptionnelle pour la communauté

Dimanche 14 décembre 2025

Esplanade du J4, Promenade Robert Laffont, 13002 Marseille

 Ouverture des portes • 16h30 |  Début du spectacle • 17h30

RESTAURATION SUR PLACE

BILLETÉRIE

WWW.BHM6.FR / 06 52 23 77 41
Beth Habad 22 rue st Suffren 13006 Marseille



gratuit pour les moins de 8 ans
(offre valable pour un enfant/adulte)
pré-vente 5€ - sur place 10€





LE PLUS GRAND SUPERMARCHÉ CASHER DE LA RÉGION



COMMANDEZ EN LIGNE

WWW.MONBOUCHER-GOURMET.COM

87 BOULEVARD RABATEAU 13008 MARSEILLE



LIVRAISON À
DOMICILE



Bénéficiez de **15% de remise**
+ d'une **deuxième paire offerte**
avec le code **"LA SIDRA"**

**VOTRE OPTICIEN
A PLEINE VUE**

Nos opticiens vous reçoivent dans les 4 boutiques A PLEINE VUE

37 Avenue Jules Cantini ⑥ / 35 Avenue du Prado ⑥

56 rue de Rome ① / 13 Avenue Maréchal Foch ④



**37 Avenue Jules Cantini
13006 Marseille
04 91 29 39 25**

- 56 Rue de Rome
- 13 Avenue Maréchal Foch
- 35 Avenue du Prado
- 13001 Marseille
- 13004 Marseille
- 13006 Marseille

On vous accueille aussi

- 205 Rue de Rome
- 37 Avenue du Prado
- 83 Bd du Redon
- 13006 Marseille
- 13006 Marseille
- 13009 Marseille

Liste des Allumages Publics Marseille



Dim. 14 déc. • 16H30

Cirque de 'Hanouccah
Medrano
parking MUCEM

R. Yossef Elgrishi - 06 52 23 77 41

Lun 15 déc. • 18H30

54 Rue Raymond Teisseire 13009
(esplanade Vélodrome)

R. Mendel Assouline - 06 64 88 25 04

Mar. 16 déc. • 18H30

Boulodrome de montolivet
394 avenue de Montolivet 13012

R. Michael Kachkoch - 06 08 83 31 65

Mar. 16 déc. • 18H30

Place du 4 Septembre
13007

R. Zalman Bitton - 06 65 22 60 12

Mer. 17 déc. • 19H

1 chemin de Palama
13013

R. Michael Rosenthal - 07 61 20 80 13

Mer. 17 déc. • 18H

Rond-Point du Prado
Côté Parc chanot. 13008

R. Eliahou Altabé - 06 11 600 305

Mer. 17 déc. • 18H30

73 Rue de l'Audience 13011
Devant le Collège Le Ruissatel

R. Shneur Bueno - 06 95 59 03 24

Jeu. 18 déc. • 18H30

Place Castellane
2 Rue Louis Maurel 13006

R. Yossef Elgrishi - 06 52 23 77 41

Jeu. 18 déc. • 19H

Angle 195 av du Prado / Liandier
13008

R. Mendi Cohen - 07 68 59 81 72

Sam. 20 déc. • 18H30

Rond-point de l'Obélisque
(entre le 441 bd Michelet et le rdp)
13009

R. Chneur Assouline - 06 17 78 79 72

Dim. 21 déc. • 16h-18h

Grand défilé de voitures
départ P5 Velodrome
13008

R. Yossef Elgrishi - 06 52 23 77 41

Dim. 21 déc. • 18H30

206 bd Paul Claudel 13010
(parking Super K St-Tronc)

R. Yossi Attal - 06 25 07 25 91